



Assemblée Générale Mixte du 25 octobre 2013

Compte rendu

Mende, le 28 octobre 2013 – Cogra, pionnier de l'énergie bois en France, annonce avoir tenu son Assemblée Générale Mixte des actionnaires le 25 octobre 2013. Les actionnaires présents ou représentés réunissaient 68,098% du capital.

36 actionnaires étaient présents ou représentés, soit 1 661 958 actions pour 2 941 358 droits de vote, soit 77,134% des droits de votes.

Au cours de cette Assemblée, toutes les résolutions ont été adoptées.

Le détail des votes par résolution est le suivant :

Rés.	Libellé	Quorum	Vote pour	Vote contre	Absten-tion
A titre ordinaire					
1	Approbation des comptes annuels et des opérations de l'exercice 2012/2013. Quitus à la gérance - Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement.	68,03%	100%	-	-
2	Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2013.	68,03%	100%	-	-
3	Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées. Constat de l'absence de convention.	68,03%	98,980%	1,020%	-
4	Autorisation d'opérer sur les actions de la Société	68,03%	100%	-	-
5	Pouvoirs aux fins de formalités légales.	68,03%	100%	-	-
A titre extraordinaire					
6	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.	68,03%	98,980%	1,020%	-
7	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, sans indication de bénéficiaires.	68,03%	87,898%	12,102%	-
8	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis en cas de demande excédentaire conformément aux dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce.	68,03%	98,980%	1,020%	-
9	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres.	68,03%	100%	-	-

10	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés ayant adhéré à un plan d'épargne entreprise.	68,03%	98,980%	1,020%	-
11	Limitation globale du montant des émissions effectuées en vertu des 6 ^{ème} , 7 ^{ème} , 8 ^{ème} , et 9 ^{ème} résolutions.	68,03%	98,980%	1,020%	-
12	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à une quotité de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes.	68,03%	87,902%	12,098%	-
13	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans offre au public dans la limite de 20% du capital social par an.	68,03%	87,898%	12,102%	-
14	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre de la Société.	68,03%	87,902%	12,098%	-
15	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de consentir au bénéfice des membres du personnel des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de son capital, ainsi que des options donnant droit à l'achat d'actions de la Société dans les conditions prévues par la loi.	68,03%	98,980%	1,020%	-
16	Limitation globale du montant des émissions effectuées en vertu des 13 ^{ème} et 14 ^{ème} résolutions.	68,03%	98,980%	1,020%	-
	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'annuler des actions acquises dans le cadre du programme de rachat et de réduire en conséquence le capital de la Société.	68,03%	100%	-	-
18	Pouvoirs en vue des formalités	68,03%	100%	-	-

Le procès verbal établi à l'issue de l'assemblée générale mixte des actionnaires de Cogra sera disponible sur le site internet de la société, www.cogra.fr, dans la section « bourse » sur la page « assemblée générale ».

A propos de Cogra, pionnier de l'énergie bois

ALCOG - FR0011071570

Producteur de granulés de bois depuis 30 ans, Cogra s'est imposé en France comme un acteur de référence du secteur grâce à une approche qualitative et durable de son métier.

Avec deux usines d'une capacité totale de production de plus de 100 000 tonnes, Cogra produit des granulés de première qualité qui sont commercialisés en direct en France et à l'étranger ou via son réseau de plus de 700 revendeurs. L'activité de production de granulés bois, couplée à une activité de conseil et distribution de poêles et chaudières forment un ensemble cohérent et différenciant qui permet d'apporter une réponse globale aux consommateurs soucieux de leurs économies d'énergie et de la protection de l'environnement.

Contacts

COGRA
Zone de Gardès
48000 MENDE
T : 04 66 65 34 63

LISTING SPONSOR
EUROLAND CORPORATE
Julia Bridger
T : 01 44 70 20 84

COMMUNICATION FINANCIÈRE
CALYPTUS - Marie Calleux
T : 01 53 65 68 68
cogra@calyptus.net

Retrouver toute l'information sur www.cogra.fr

